Au Congrès mondial de la Paix

(LETTRES PARTICULIÈRES)

Droit nouveau et Juridiction nouvelle

La Haye, 12 décembre 1922

La Fédération syndicale internationale, autrement dit l'Internationale d'Amsterdam peut se flatter d'être une puissance réelle. Aucun autre groupement n'était capable d'attirer à lui, dans une manifestation internationale ,autant de force morale, intellectuelle et ouvrière. Surtout que nous sommes dans une période grave et que les esprits comme les hommes d'action sont accaparés par les pourparlers engagés par les gouvernements pour leurs conférences futures.

Or, à La Haye ,nos espérances syndicalistes modestes sont dépassées au delà de ce que nous pouvions penser. J'avais parlé de 5 à 600 délégués, il y en a davantage encore. J'avais noté la présence de personnalités éminentes placées à la tête des mouvements sociaux. Mais c'est une grande partie de l'élite intellectuelle du mouvement social européen qui est venue se placer à côté des délégués ouvriers. Et je puis dire que par l'importance de son poids, le Congrès dépasse tous les discours qui ont été ou qui seront prononcés.

Et pour renforcer cette opinion le Congrès a été salué à son ouverture par une belle manifestation des jeunesses ouvrières hollandaises. Entre chaque discours de bienvenue, une chorale ouvrière de deux cents exécutants chantait des hymnes de paix et de fraternité.

Dans la séance d'hier quatre hommes ont parlé : Jouhaux pour les ouvriers de tous pays ; Henderson, ancien ministre socialiste anglais, au nom de tous les partis socialistes ; Ferdinand Buisson, au nom de la pensée et de la raison humaines ; Von Gerlach, au nom des intellectuels qui n'ont pas abdiqué devant la puissance du sabre.

Qu'ont dit ces hommes ? Ils ont indiqué le droit nouveau, la juridiction nouvelle pour que les conflits entre nations se règlent par la justice et non plus par la violence et la force.

Ils ont dit que la Société des Nations, œuvre incomplète, devait être arrachée des mains de ceux qui la dirigent pour en faire la société des peuples. Ils ont dit que la Société des Nations, même imparfaite, devait examiner, juger et trancher les conflits qui, dans le présent comme dans l'avenir paralysent l'existence et menacent la vie des nations et des hommes. Ils ont dit qu'il fallait aller carrément au système de l'arbitrage et appliquer la grève générale et le boycot aux pays qui s'y refusent. Ils ont dit qu'il fallait désarmer, condamner la guerre et la tuer dans le cœur et la pensée des hommes en ne permettant pas à des marchands de pétrole de préparer des massacres nouveaux pour leur hégémonie et leurs convoitises capitalistes.

Aujourd'hui on va discuter ce que ces hommes ont affirmé avec foi, avec courage et confiance. Les russes bolcheviks, — car il y a au Congrès des Russes d'opinions diverses, — apporteront leur point de vue. Nous confronterons leurs déclarations avec celles que je viens de souligner.

Quant à moi, je suis bien tranquille. Il n'y aura là rien de transcendant. Ces hommes sont comme les autres. Du reste, ils ne surgissent plus d'une trappe comme dans les Congrès communistes. Ils ne descendent plus des arbres pour faire l'impression mystique d'une apparition mystérieuse. J'ai vu Losowsky. Je lui ai parlé. J'ai reconnu cette barbe blonde et ces yeux clairs rencontrés jadis au groupe de la reprise des relations internationales pendant la guerre. Losowsky a beau être le secrétaire de l'Internationale syndicale rouge de Moscou, dans le face à face, il sait très bien que l'on ne s'en tire pas avec des injures. Les faits, la situation de son pays et des autres commandent autre chose que des anathèmes lancés à longue distance.

J'ai vu Radek, l'éminence grise, l'intelligence de la IIIe Internationale communiste. Je l'ai vu portant l'insigne de l'Internationale d'Amsterdam à sa vareuse. Il n'en paraissait pas mécontent. C'est lui qui parlera. Avant de clore cette lettre, préparons-nous à l'écouter. C'est bien notre tour d'entendre parler russe.

Et puis songeons aussi aux rumeurs qui viennent de notre pays. On parle avec inquiétude de mesures militaires, de mésentente avec l'Angleterre, de l'insolubilité du problème des réparations. Mais alors notre Congrès vient à point. Ce serait à lui de dire de confier cette affaire à la Société des Nations ,puisque les gouvernements sont incapables.

L'intervention des délégués bolcheviks

La Haye, 13 décembre 1922

J'ai noté hier en quelques traits concis le visage de Losowsky, secrétaire de l'Internationale syndicale rouge. Voici celui de Radek, délégué de l'Internationale communiste :

Une tête qui voudrait paraître romantique et qui ressemble beaucoup plus à celle d'un moine du moyen-âge ; une figure aux traits accusés, qui tranchent dans la pâleur du visage autant que les lunettes qui abritent un regard de fièvre. Il porte un vêtement tenant à la fois de l'automobiliste et du militaire.

Nous sommes loin des délégués russes en smoking des conférences gouvernementales. Nous sommes loin du citoyen Tchichérine en grand uniforme de l'armée rouge. Mais il paraît que chez Radek ce n'est pas du chiqué ; il porte constamment le même costume. Comme quoi l'unité de front vestimentaire n'est pas réalisé dans la région des Soviets.

Les discours de ces deux hommes étaient attendus avec une certaine impatience et un peu de nervosité. On voyait Losowsky prodiguant l'anathème, fustigeant les bourgeois, attaquant les pacifistes bêlants et les socialistes « contrerévolutionnaires ». Losowsky a déçu le Congrès, à la fois par le ton de son discours et sa pauvreté d'arguments. Il a dit qu'il fallait faire le front unique contre la guerre, mais qu'il fallait en exclure les groupements et les personnalités qui n'appartiennent pas spécifiquement au prolétariat et les remplacer par les partis politiques communistes.

J'étais chargé de lui répondre. Je l'ai fait vertement, en faisant remarquer à Losowsky que dans les partis communistes, il y avait aussi pas mal de bourgeois. Mais je me garde bien d'écrire moi-même ce que j'ai dit.

Le discours de Radek fut une autre déception, mais il présenta son point de vue politique avec beaucoup plus d'intelligence et de finesse. Du miel pour le front unique, de la politesse un peu brutale, mais de la politesse quand même. Il sut habilement flatter le Congrès et surtout la délégation allemande. Il a parlé de Lausanne, de Londres, de la guerre du pétrole, des réparations en pays dévastés en homme qui connaît la question. Mais il n'en a pas parlé autrement que nous-même, sinon pour affirmer la politique particulière de la Russie soviétique vis-à-vis des détroits et du Proche-Orient.

En vérité, si ces discours russes n'étaient pas artificieux, s'ils étaient l'affirmation claire d'unir tous les efforts pour la Paix, nous serions les premiers à saluer les méthodes nouvelles dans nos rapports internationaux.

Et c'est justement ce qu'a fait remarquer Vandervelde dans sa réponse à Radek. Vandervelde a demandé aux bolcheviks russes des gages de loyauté. Il leur a demandé de vider leurs prisons et de libérer les ouvriers et les socialistes qui meurent chaque jour. Il leur a demandé d'appliquer la même amnistie que l'on réclame pour Marty. Il leur a dit que la Mer Noire ne devait pas devenir un lac anglais ni un lac russe, mais une mer libre accessible à tous. Il leur a dit que les réparations des régions dévastées étaient une dette sacrée qui ne doit jamais être reniée. Il a ajouté que les travailleurs syndiqués, les socialistes et les pacifistes doivent se dresser de toutes leurs forces contre les menaces d'occupation militaire de la Ruhr.

Le Congrès a ovationné Vandervelde. Les Russes n'ont recueilli que quelques rares et timides applaudissements.

Et ceci veut dire que la discussion est ouverte au Congrès de la Paix. Hier, de nombreux orateurs de tous les pays, de tous les groupements ont défilé à la tribune. Il y a eu des femmes, des instituteurs, des savants, des juristes, des ouvriers et aussi un clergyman d'Angleterre. Tous ont condamné la guerre avec une énergie égale.

Il reste pour aujourd'hui 36 orateurs inscrits, pas un de moins. Puis des commissions se mettront au travail en s'inspirant de cette confrontation d'idées et de propositions. De ces commissions sortiront des résolutions, des textes, des formules de propagande.

Que diront ces textes ?

Il importe. Ce que les travailleurs doivent désirer par-dessus tout, c'est qu'il sorte de ce Congrès historique l'union de tous contre la guerre.

G. DUMOULIN,
Secrétaire-adjoint de la C. G. T.

Une affaire d'escroquerie aux Dommages de guerre

Un industriel de Somain, Léon Debruyne fut, voici quelques mois, condamné par la Cour d'Assises du Nord à 10 ans de détention pour intelligences avec l'ennemi et escroqueries aux dommages de guerre.

Or, l'industriel ne cesse d'affirmer qu'il n'était pour rien dans la confection de son dossier de dommages de guerre et il déposa une plainte en abus de blanc-seing contre un spécialiste qui se chargea d'établir le dossier, M. Eugène Lefebvre, représentant à Douai de la Mutuelle des Sinistrés.

L'affaire est donc revenue devant le tribunal correctionnel de Douai.

Les débats ont commencé hier. Me Dalimier, ancien ministre, soutenait la thèse de Debruyne. Lefebvre était défendu par Me Plouvier,bâtonnier de l'Ordre des avocats de Douai.Les débats se poursuivront aujourd'hui.

M. Reibel veut activer la Reconstruction

Le déjeuner du Comité pour la Reconstitution du Nord

Hier, à l'Hôtel Lutetia, a eu lieu le déjeuner du Comité pour la Reconstruction du Nord, sous la présidence de M. Reibel, ministre des Régions Libérées. De nombreuses personnalités parisiennes et parlementaires du Nord y assistaient.

M. Maxime Ducrocq, président du Comité, a exposé le désir des sinistrés d'être payés rapidement. MM. Loucheur, Poitié et Grousau ont félicité le Comité de son œuvre.

M. le Ministre des R. L. a indiqué qu'en 1923, l'effort principal devrait être porté sur la reconstruction des immeubles. « Si des difficultés de paiement ont eu lieu, dans les départements dévastés, pour les coopératives de sinistrés, c'est parce que le travail a été activement poussé et a dépassé les prévisions ». Il a assuré les populations du Nord de son dévouement et de sa vigilance.

Des employés de chemin de fer acceptaient des pots de vin

Paris, 14. — Trois employés du bureau des litiges de la gare du Nord, étaient poursuivis devant la 12e Chambre correctionnelle pour avoir majoré les indemnités allouées à certains réclamants contre remise d'un pot de vin.

Le tribunal a condamné l'inspecteur Brety, à un an de prison avec sursis ; les inspecteurs Desruelles et Dieulangard, ont été acquittés.

La Compagnie du Nord, partie civile au procès, obtient 7.200 francs à titre de restitution.

Après la Catastrophe du tunnel des Batignolles

LES DEUX AIGUILLEURS ONT ETE ACQUITTES

Paris, 14. — On sait que la 12e Chambre correctionnelle avait condamné les aiguilleurs Auvray et Maledent, respectivement à six mois et quatre mois de prison.

L'affaire portée devant la 9e Chambre de la Cour s'est terminée par l'acquittement des deux aiguilleurs.

Un fumeur aurait provoqué l'incendie d'une usine

UNE OUVRIERE FUT GRIEVEMENT BRULEE

Paris, 14. — Un incendie, qui s'est déclaré ce matin, avenue du Président-Wilson, à Levallois, dans une fabrique de piles et d'accumulateurs, semble avoir été dû à l'imprudence d'un fumeur.

Le feu a pris dans une annexe contenant des accumulateurs en celluloïd.

Le sinistre n'a pu être maîtrisé qu'après trois heures d'efforts.

Une ouvrière de l'usine, Mme Dewitte, âgée de 35 ans, demeurant à Clichy, a, au cours du sinistre, été grièvement brûlée sur tout le corps.

Les dégâts matériels sont très importants.

Il n'y aura pas de chômage.

Assassiné dans son lit

LA POLICE SERAIT SUR LA PISTE DU MEURTRIER DU CHARRETIER

Nice, 14. — L'enquête ouverte à la suite de la découverte du cadavre du charretier Benedetti, assassiné dans son lit, a permis d'établir que le malheureux fut assommé à coups de matraque au cours de la nuit dernière. La police serait sur la piste du meurtrier.

Au Congrès des Maires

M. Terquem a protesté à propos de la répartition des fonds communs

Paris, 14. — Au cours de la séance d'hier, du Congrès des maires de France, M. Terquem, maire de Dunkerque, parlant sur la répartition du fonds commun des contributions indirectes, dit notamment :

» Lille ne voit augmenter sa perception de 1913 que de 600.000 francs, tandis que Lyon, qui lui était inférieure de 400.000 francs, augmente de plus de 6 millions. Si on prend comme base de comparaison les populations, on constate que Lille, avec ses 217.000 habitants, touche 2.807.000 francs, tandis que Nantes (170.000), Saint-Etienne, (148.000) Toulouse (149.000), ont des parts dépassant 3 millions ».

M. Terquem a pris d'autres exemples parmi les communes de l'arrondissement de Dunkerque et, en terminant, il a proposé que le congrès émette le vœu :

« Que les ministres de l'Intérieur et des Finances » renvoient l'étude de la répartition du fonds commun à la commission d'un nouveau barème qui tiendra compte de la situation financière et des besoins des communes ».

Un vœu en faveur des R. L.

Au début de la séance du matin, le Congrès des Maires a approuvé, à l'unanimité, le vœu suivant :

1° Que le ravitaillement des populations envahies soit payé aux communes à l'aide d'une allocation spéciale de 50 centimes par jour et par habitant.

2° Que les communes, à l'aide des allocations, remboursent le ravitaillement aux attributaires d'allocations militaires et autres qui ont déjà subi des retenues.

3° Que ces charges du ravitaillement soient en définitive supportées par l'Allemagne qui avait le devoir de nourrir.

Aurons-nous des « gendarmes mobiles » à Lille ?

Le départ du 43me d'Infanterie et du 6me Chasseurs à cheval

La ville de Lille va-t-elle perdre sa garnison et son titre de siège de l'Etat-Major du 1er corps d'armée ?

Une délégation parlementaire conduite par Delory, député-maire de Lille est allée au Ministère de la Guerre, à ce sujet. Elle a été reçue par le chef d'Etat-Major, le général Buat, qui l'a assurée qu'aucune décision ne serait prise sans un examen approfondi.

Nous croyons savoir que le départ du 43e est chose décidée. Les bataillons du régiment seraient répartis entre plusieurs garnisons. Le départ du 6e chasseurs à cheval serait également prochain.

Il serait dans les intentions du Ministre de la Guerre d'établir à Lille un effectif important de gendarmerie mobile « en vue d'agitations sociales ». Nous protestons dès à présent contre un tel projet qui a pris corps à Paris sans que l'aucune autorité administrative du département n'ait été appelée à donner son avis. Les gendarmes « mobiles » n'ont rien à faire dans notre région si paisible, où les conflits sociaux se règlent autrement qu'à coups de sabre.

En ce qui concerne le siège du corps d'armée, selon un mot délicieux d'une haute personnalité, c'est une « affaire d'influence » pour décider qui d'Amiens ou de Lille l'emportera.

Les garnisons de Dunkerque et de Douai

Dans le même ordre, Dunkerque ne conserverait que deux bataillons du 110e R. I. Par contre, Douai recevrait, en plus de sa garnison actuelle, un régiment d'aviation.

Un condamné à mort hérite de 27.000 francs

Vannes, 14. — Le jeune Millet, condamné à mort mardi par la Cour d'Assises du Morbihan, en même temps que son complice Peron, pour avoir assassiné une débitante de Kerjean, vient d'apprendre qu'il hériterait d'une somme de 27.000 francs que lui léguait une de ses tantes.

Sur la liquidation de sa flotte la France perd : 1.370.983.103 francs

Paris, 14. — D'après le rapport de M. Morinaud, sur la liquidation de la flotte d'Etat, il résulte de la liquidation proprement dite, une perte approximative totale pour la France, de 1.370.983.103 francs.

A LA COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Un Liévinois tua son amie

Elle avait refusé de le suivre à Paris

Devant les Assises du Pas-de-Calais, a comparu hier le nommé Georges Vallet, âgé de 20 ans, maçon à Liévin, accusé de meurtre.

Voici les faits qui lui sont reprochés :

Vallet avait depuis plusieurs mois des relations avec Marguerite Roger, femme Dumur, qui, séparée de fait de son mari, vivait à Liévin chez ses parents.

Le 22 octobre 1922, Vallet manifesta son intention de quitter Liévin pour aller vivre à Paris. Dans l'après-midi, il eut une discussion avec sa maîtresse, qui refusait de le suivre. Le soir, les deux amants, se trouvant au chantier où travaillait Vallet, eurent une nouvelle discussion. Soudain, on vit le misérable sortir son couteau et frapper à la poitrine la malheureuse femme qui s'affaissa dans les bras d'un ouvrier. Elle expira presque aussitôt.

Un autre ouvrier ayant voulu intervenir, fut menacé de mort par l'énergumène qui réussit à s'enfuir.

Vallet, arrêté dans la suite à Amiens, passa des aveux. Il prétend qu'il a frappé dans un moment de vivacité, mais des témoignages établissent qu'antérieurement au crime, il avait déjà frappé et menacé de mort sa maîtresse.

Condamné à huit ans de réclusion

L'inculpé a des antécédents judiciaires. Il a mauvaise réputation ; c'est un individu dangereux qui pendant un certain temps, fut le chef d'une bande qui s'était spécialisée dans les attaques nocturnes et terrorisait la région. Il est violent, brutal et querelleur.

Après un réquisitoire de M. Oger du Rocher, procureur de la République, et une plaidoirie de Me Escoffier, Georges Vallet a été condamné à *huit ans de réclusion*.

EN DEUX LIGNES

Moscou. — Un nouveau billet d'un rouble égalant un million de roubles actuels va circuler.

Londres. — A pied, M. Michaelis s'est rendu en 10 semaines d'Ostende à Constantinople.

Rome. — M. Lissia, s.-s. d'Etat aux Fin., s'est battu en duel av. M. Napolitane, journ. Réconc.

Moscou. — La santé de Lénine serait de nouv. compromise. Beaucoup de repos lui est ordonné.

Rome. — Les loups ont fait leur apparition jusqu'aux portes de la ville éternelle.

Paris. — Dans les transports publics, le métro princip., 15 pers ont été « piquées » mercredi.

Rome. — Mercredi, le pape a imposé la barrette cardinalice à Mgr Charost, ex-év. de Lille.

Berne. — Les 2 Chambres ont réélu le gouvern. M. Scheurer est président de la Conféd. p' 1923.

Paris. — M. et Mme Millerand ont offert un déjeuner à la reine des Belges.

— Une plaque a été apposée au 95, boul. St-Michel, où César Franck vécut 20 a, et mourut.

Cherbourg. — Christophe de Grèce et sa femme se sont embarqués pour les Etats-Unis.

La Journée Sportive

Football-Association

Avant l'assemblée de la Ligue du Nord

Différents projets concernant le groupement sont à l'étude

Par une délicate attention, le bureau de la Ligue du Nord, nous avait convié à sa dernière séance hebdomadaire, afin de nous mettre au courant des projets et des intentions du Comité de la Ligue.

M. Henri Jooris nous démontra les inconvénients du projet du Club Sportif de Calais, bien conçu, il est vrai, mais qui ne peut être retenu que par certains. Il comporte quatre districts, abolit les groupements A et B et les promotions. Les grands clubs, ceux qui figurent en division d'honneur, n'auront certes aucun intérêt à rencontrer une Union d'une petite bourgade quelconque. De plus, certains déplacements seraient rendus impossibles.

C'est là, a déclaré M. Jooris, un projet démagogique, auquel bon nombre de clubs ont collaboré.

Pour notre compte, déclara le Président, nous employons le système belge, qui a donné d'excellents résultats. Primo : huit clubs dans chaque groupe, quatorze dimanches. On ne peut disposer de plus à moins de courir le risque de voir la fin des championnats au mois de mai-juin ; Secundo : descente automatique d'un club par série.

M. Jooris, reconnaissant ce que nous avons dit et publié (malgré les démentis), avoue que les recettes des clubs du groupe B, sont très faibles et qu'elles ne peuvent subvenir aux besoins des clubs.

Il préconise et la Ligue du Nord lui donnera son assentiment, la création de groupements par affinités, groupements qui ne pourraient disputer le titre régional, mais qui pourraient participer à un challenge quelconque.

Il était intéressant, croyons-nous, avant l'assemblée de publier « grosso-modo » les intentions du bureau. H. P.

La réunion générale

Nous avons reçu communication de l'ordre du jour publié ci-dessous, de l'assemblée générale de la Ligue du Nord de Football-Association qui se tiendra dimanche 17 décembre à 9 h. 30, Taverne de Strasbourg, à Lille :

a) Allocution du Président. Frais supplémentaires aux dommages de guerre des société sportives ; b) Modalités pour cette saison (Championnats 1922-1923) ; c) Etude du projet du « Club Sportif de Calais » ; d) Propositions de la majorité du Bureau pour le Championnat 1923-24.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU, TRES FROID

Beau ou brumeux ; très froid, gelée, givre ; vent faible ou nul.

Boxe

Carpentier et Siki vont se rencontrer

Le Sénégalais a signé son engagement et le Lensois va faire de même

Paris, 14. — Battling Siki et son manager, M. Ch. Brouilhet, ont signé hier l'engagement concernant le combat à disputer entre le champion noir et Georges Carpentier, au profit des laboratoires scientifiques français.

La copie de cet engagement a été soumise hier dans la soirée, à Georges Carpentier, qui a déclaré en approuver les termes et a été remise à son manager, M. François Descamps.

Comme M. François Descamps sera absent aujourd'hui de Paris, Georges Carpentier a demandé de différer d'un jour la signature de l'engagement.

Dans le texte de l'engagement, Siki déclare notamment :

« La date du match sera à fixer ultérieurement, mais devra être comprise entre le 15 février et le 15 mars 1923.

« Ce match se disputera à la limite des poids mi-lourds, sous les règlements habituels de la boxe, soit sous le contrôle de la Fédération française de boxe, si cette dernière accepte de me rendre ma licence de boxeur, soit hors de ce contrôle, en cas de refus.

« Le match comprendra vingt rounds de trois minutes, gants de quatre onces et sera disputé par nous pour l'honneur, sans aucune bourse ou rémunération quelconque.

» Il est, en outre, entendu sous peine d'annulation du présent engagement, que le montant total des recettes pouvant directement ou indirectement résulter de cette rencontre, devra être versé aux laboratoires scientifiques ».

Hippisme

Courses d'Auteuil

1re Course. — 1. Le Pinard (F. Hervé), g. 460.00 ; p. 99.00 ; 2. Chandelier (Gaudinet), p. 58.00 ; 3. Pergola (Prefrement), p. 25.00.

2e Course. — 1. Choco (Parfrement), g. 28.00, p. 15.50 ; 2. Barker (E. Salmon), p. 26.00.

3e Course. — 1. Rambour (R. Vayer), g. 19.50, p. 19.00 ; 2. Soisat (Beletoup), p. 14.50.

4e Course. — 1. Britannic (Hervé), g. 44.00, p. 14.50 ; 2. Vitnail (Parfrement), p. 24.00 ; 3. Carabas (L. Barré), p. 13.50.

5e Course. — 1. Barbier (E. Salmon), g. 46.50, p. 20.50 ; 2. Dorchester (Gotteler), p. 37.00 ; 3. Soldat de plomb (Hervé), p. 19.50.

6e Course. — 1. Dargilan (Delfargueil), g. 314.00, p. 73.00 ; 2. Louvette II, p. 76.50 ; 3. Château du Loir (Paillassa), p. 23.00.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

LES FUNERAILLES des MORTS GLORIEUX

C'est aujourd'hui vendredi à 2 h. 30 que seront célébrées les funérailles solennelles des victimes de la guerre ramenées au cimetière de Roubaix : Videlaine Albert, sergent 1er Mixte Zouaves et Tirailleurs, Médaille militaire, Croix de guerre, rue Pascal 14. — Guclin Marius, caporal 1er Infanterie, rue de la Perche, 50. — Delporte Edouard, sergent 365e infanterie, Médaille militaire, Croix de guerre, rue Monge, cour Vandenbrouck. — Denul Félix, soldat 101e d'artillerie lourde, rue du Tilleul, 23, cour Ghestemme, 18. — Pilliaert J.-B., soldat 8e Génie,245 Boulevard Gambetta, Tourcoing. — Demullier Rosina, victime civile rue de Leuze 65. — Vanneste Emile, victime civile, rue de l'Amiral Courbet, cité St-Eloi, 44, Croix.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire à 2 h. Les Sociétés patriotiques et militaires sont invitées à envoyer des délégations.

POUR LE MONUMENT JULES GUESDE

Le Comité de souscription publique, constitué en vertu de la délibération prise par le Conseil municipal, le 10 Novembre dernier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville le 13 courant, sous la présidence de M. Henri Briffaut, Vice-Président.

Il a été décidé de lancer un appel à toutes les Municipalités du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi qu'à un grand nombre de Municipalités ouvrières de France.

Un autre appel sera adressé aux Fédérations et Sections du Parti socialiste, aux organisations syndicales par l'intermédiaire de l'Union départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, ainsi qu'aux organisations coopératives groupées dans l'Union des Coopératives de France.

Des renseignements ont été fournis par le Secrétaire sur les travaux en cours. Puis le Comité s'est ajourné à un mois, après avoir examiné une question d'ordre financier, soulevée par le Trésorier, relativement au placement des fonds recueillis en attendant leur utilisation.

Les souscriptions peuvent être envoyées dès à présent, à l'adresse de M. J.-B. Lebas, député-maire, Président.

POUR LE MONUMENT AUX POILUS ROUBAISIENS

Sommes recueillies par la Fédération des Amicales des anciens et anciennes élèves des écoles publiques de Roubaix (suite) :

Amicale de la rue de l'Ommelet, 104 fr. 85 ; Amicale de la rue d'Oran, 87 fr. 75 ; Amicale de la rue Olivier-de-Serres, 63 fr. ; Amicale de la rue du Pile, 236 fr. ; Amicale de l'Institut Sévigné, 627 fr. 85 ; Amicale de la rue Saint-Vincent-de-Paul, 176 fr. 25 ; Amicale de la rue de Soubise, 28 fr. ; Amicale de la rue Sainte-Elisabeth, 76 fr. ; Amicale de la rue Saint-Antoine, 97 fr. ; Ecole pratique de filles (pl. Notre-Dame et cours annexés, 379 f.

Le total des sommes recueillies par les Amicales Laïques s'élève ainsi à 6.873 fr. 90.

Le total des sommes reçues par l'Administration Municipale atteint 238.224 fr. 44.

L'IVRESSE ENNEMIE

Ayant bu plus que de raison, M. Ferdinand Bovesse, 58 ans, cordonnier, demeurant à la Croix-Blanche, rue d'Alger, 27, a constaté mardi soir, en rentrant chez lui, que son portefeuille qui contenait une somme de 2.900 francs avait disparu.

INDESIRABLE ARRETE

Les agents de sûreté Mestdagh et Becquart ont arrêté rue de Flandre, un sieur François Streider, 39 ans, sujet hollandais, frappé d'expulsion depuis 1912. Cet individu était à Roubaix depuis 48 heures, venant de Bruxelles. Il a été déféré au Parquet de Lille.

TENEZ VOS CHIENS !

Pour divagation de chien sur la voie publique, les nommés Jean Vanwysberghe, camionneur, demeurant rue Turgot, 132 et Albert Dael, épicier, demeurant rue de l'Alma, 170, ont récolté chacun une contravention.

ASSEMBLÉE GENERALE DU BUREAU DE LA FEDERATION DES AMICALES

Le Bureau de la Fédération des associations des anciens et anciennes élèves des écoles publiques de Roubaix prie les présidents, présidentes, les délégués d'Amicales, directeurs et directrices d'écoles de vouloir bien assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le dimanche 17 décembre, à dix heures et demie très précises au « Foyer », 42, rue d'Alsace (salle de réunion).

Vu l'importance de cette réunion, le bureau compte sur la présence de toutes les personnes désignées.

FEUILLETON DU 16 DECEMBRE. — N° 71

FILM GAUMONT

LE FILS DU FLIBUSTIER

Grand Ciné-Roman
DE
Louis FEUILLADE
ADAPTE PAR
PAUL CARTOUX

ONZIEME EPISODE

LE MAITRE CHANTEUR

Malestan avait fort bien compris tout l'inconvénient qui résulterait pour lui du drame qui s'était passé dans son bureau.

Sans doute la police avait fait une très brève enquête, et l'interrogatoire qu'il avait eu à subir avait été de pure forme. Mais les journaux n'avaient pu passer sous silence la mort tragique de Pierre Chomel dans les circonstances que nous avons relatées, et, selon leur opinion et leurs intérêts, avaient commenté de façon différente cette singulière affaire.

Les entreprises financières du genre de celles que menait Basile sont soumises au contrôle plus ou moins désintéressé d'une certaine presse qui se donne pour mission de renseigner ses lecteurs sur la valeur des grandes affaires lancées sur le marché.

Il y a de ces gazettes hebdomadaires ou mensuelles qui n'existent que pour gêner le développement de certaines maisons ou du moins pour profiter des embarras qui leur sont créés.

Malestan n'était pas sans savoir qu'il avait beaucoup d'ennemis. Le fait que le cadavre de Pierre Chomel avait été trouvé chez lui, et qu'il avait tué le fou, lui attira immédiatement les colères et les sarcasmes de toute une catégorie de maîtres chanteurs qui voulaient profiter de l'occasion qui leur était offerte, pour faire payer leur silence très cher à celui qu'ils appelaient depuis longtemps « le roi de la flibuste ».

Dans les bureaux de ces petites rédactions, ce fut, quand la grande presse eut annoncé le drame, un remue-ménage et un tohu-bohu bien compréhensibles. On prépara des armes, on se documenta à la hâte, et on rédigea des articles sanglants qui devaient affoler l'homme d'affaires.

En particulier, à l'imprimerie d'un petit pamphlet où signait sous le nom du « Fureteur » un chroniqueur acerbe et cruel, on manifesta une joie sauvage à la pensée de la campagne qu'on allait pouvoir mener contre Basile.

Le numéro était prêt, quand un coup de téléphone appela le directeur. Au bout du fil se trouvait Malestan qui, déjà, prenait ses précautions. Il savait qu'avec un argent bien employé on peut souvent faire taire ces sortes de consciences. Il demanda au « Fureteur », qu'il connaissait bien, de venir chez lui pour une conversation intéressante.

L'homme promit, se frotta les mains à la pensée des sommes qu'il pourrait soutirer au banquier, mais n'en donna pas moins l'ordre d'imprimer son journal, avec l'article injurieux pour Malestan.

Et le lendemain, en effet, on vendit sur la voie publique une feuille sur laquelle était imprimé ce qui suit :

UN DRAME
CHEZ UN ROI DE LA FLIBUSTE

Que fait le Parquet ?
Le passé d'un aventurier.

« Les journaux ont raconté comment Basile Malestan a tué à coups de revolver un pauvre malheureux dément inoffensif, du nom de Pierre Chomel. Nous avons déjà raconté par le menu la vie de la victime et dit ce que nous pensions sur cette regrettable affaire. Comme on semble faire aujourd'hui la conspiration du silence autour de la personnalité du meurtrier, notre devoir à nous est de ne pas nous entenir là et nous allons dire immédiatement à nos lecteurs ce que nous savons sur Basile Malestan, surnommé, depuis longtemps : le roi de la flibuste. »

Après ces quelques lignes, un résumé où la fantaisie et la précision se mêlaient adroitement, dessinait assez habilement un portrait caricatural de Basile.

Si peu d'intérêt que prête à ce genre de littérature le grand public habituellement, le drame de la rue Murillo avait fait suffisamment de bruit pour que les lecteurs des quotidiens pussent s'intéresser à ces détails.

Beaucoup de gens achetèrent la feuille du Fureteur, et entre autres Jacques Malestan qui apprit ainsi sur le passé de son père des renseignements qu'on lui avait toujours tenus cachés. De plus il se souvint fort bien du fou qui l'avait abordé à Nice, le jour du mariage d'Anais et cette seule révélation de l'identité du personnage le fit se hâter chez son père, bouter le coquin à coups de pied, pour défendre l'honneur de famille qu'on attaquait.

Revirement brusque dans le cœur du jeune homme mais que l'on comprend, quand on sait qu'il était toujours pour le faible contre le fort, pour l'attaqué contre l'assaillant.

Dans tous les milieux parisiens, à la Bourse comme dans les faubourgs, les articles sur l'assassinat du fou avaient été très commentés. Et si, comme le diable boiteux, Malestan avait eu la faculté de voir dans les maisons tout ce qui s'y passait, et d'entendre tout ce qu'on y disait de lui, il se serait rendu compte que toutes les haines accumulées contre sa personne depuis longtemps commençaient à se déchaîner.

Là, c'était un homme qui l'avait connu vingt ans auparavant, et qu'il avait roulé dans une petite affaire de sucre à la Bourse du Commerce. Autre part, c'était un employé dont il s'était séparé parce qu'il craignait qu'il n'eût pas toute la discrétion désirable et qu'il avait, du jour au lendemain, jeté sur le pavé.

Plus loin encore, c'était une mère et sa fille auxquelles les récents événements rappelaient que leur mari et leur père s'était tué un jour parce que Malestan l'avait ruiné. La jeune femme ne pensait, elle aussi, qu'à la vengeance. La lecture des journaux avait été l'aiguillon qui peut-être allait, sur l'instant, le pousser à assouvir ses justes rancunes.

Si même, il avait prêté l'oreille aux propos que l'on tenait dans son propre hôtel, à la cuisine, à l'office, il eût été effravé.

La cuisinière tenait en main le journal du Fureteur, le valet de chambre commentait en disant qu'il se doutait de toutes ces histoires depuis longtemps ; le cocher parlait de courses mystérieuses faites par le banquier à Saint-Lubin. Tout le monde jugeait qu'il était délicat, sinon impossible, de servir un homme dont la réputation allait du jour au lendemain être ternie et qui, sans doute, allait être ruiné dans quelques heures.

Un petit complot se trama pendant un moment qui eut pour résultat d'amener le maître d'hôtel, la femme de chambre, la cuisinière, le cocher, et le valet de chambre devant le bureau où travaillait leur patron.

Ce qui les guidait ,au fond, ce n'était pas la crainte du scandale, mais bien la peur que Malestan fût incapable de les payer le lendemain ou qu'il fût arrêté et que les gages qu'on leur devait fussent à jamais perdus.

Quand ils entrèrent dans la pièce où travaillait le banquier, celui-ci, qui ne se laissait pas démonter malgré tout parce qu'il avait lu ou par ce qu'il redoutait, crut à une démarche collective pour une demande d'augmentation. Le maître d'hôtel, qui passait pour l'orateur de la troupe, se planta devant lui, à quelque distance de ses camarades, et dit :

— Monsieur, j'aurais à vous parler.

Il se tut. C'est que, devant le maître, il était beaucoups moins facile d'exprimer ses doléances qu'entre soi, d'autant plus que Malestan témoignait d'une certaine mauvaise humeur et paraissait avoir l'intention de brusquer les choses.

— D'abord, dit-il, sur un ton très vif, je n'aime pas beaucoup qu'on vienne me déranger sans me prévenir, et ensuite, j'aime encore moins qu'on se présente ici en délégation pour me poser, j'en suis sûr, un ultimatum.

« Qu'est-ce que vous voulez ? De l'argent ? Vous n'en avez pas assez ? Toujours de l'argent, alors ! Vous n'êtes pas contents ? Vous n'avez rien à faire dans la maison, et combien demandez-vous ? ».

Comme il était fort en colère, et même menaçant, le maître d'hôtel l'interrompit et lui dit :

— Monsieur, nous ne venons pas vous demander d'augmentation, comme vous le croyez.

— Ah ! répliqua Malestan, ça m'étonne.

— Pas du tout, nous voulons simplement vous dire qu'il nous est très difficile de rester chez vous.

— Ah ! et pourquoi ?..

— A cause de...

— A cause de quoi ?

— A cause des journaux.

— Comment, à cause des journaux ? Je ne comprends pas.

— Nous avons lu dans les journaux beaucoup de choses sur Monsieur, qui nous paraissent être très ennuyeuses pour lui. Nous savons bien que tout n'est peut-être pas vrai, mais comme nous ne savons pas exactement la vérité, nous pensons, mes camarades et moi, qu'il nous serait difficile de nous placer dans la suite, si nous sortions d'une maison où il se passe des choses comme on le raconte.

— Quelles choses ?

— Mais Monsieur a bien lu ?

— En effet, j'ai lu des imbécilités dans des gazettes, et je n'y ai prêté aucune attention. Il faut que ce soit vous qui preniez cela au tragique !

— Nous ne le prenons pas au tragique, mais...

— Mais quoi ?

— Mais nous venons dire à Monsieur que nous préférons nous en aller.

(A Suivre)

Le 11e épis. sera projeté à partir du 22 Déc. à l'écran du CASINO, pl. du Théâtre, à Lille.
9527